

Protocole sanitaire COVID 19
Respect des gestes barrières
Décret 2020-860 du 10 juillet 2020

Manifestation nautique :
OCCITANIA CUP
25, 26 et 27 septembre 2020

SETE

Autorité organisatrice :

Comité Départemental de Voile de l'Hérault

avec le concours de :

La Ville de Sète

Le Port de Sète Sud de France

La Société Nautique de Sète et les Clubs de voile Habitables de l'Hérault et du Gard

La Ligue de Voile Occitanie

Hérault Sport

Préambule :

L'autorité organisatrice se réserve le droit d'amender les Instructions de Course et l'organisation générale si des modifications s'avéraient souhaitables en fonction, soit des contraintes d'organisation logistique, soit pour la sécurité et/ou la sportivité de l'épreuve, contraintes supplémentaires liées aux mesures exceptionnelles de lutte contre la propagation du COVID 19.

Les organisateurs de l'Occitania Cup sont le CDV34 (pour la Fédération française de voile et ses organes décentralisés Ligue et Clubs) et ses partenaires la Ville de Sète et le Port de Sète.

Ils attendent (avec toutes les réserves de circonstances) une soixantaine d'équipages organisés en trois secteurs de navigation avec 3 Comités de course distincts. Et donc entre 250 et 300 régatiers et organisateurs.

Leur objectif est de conduire un évènement nautique essentiel pour l'activité sportive en voile habitable dans la Région tout en assurant le respect des gestes barrières et en évitant les regroupements de personnes au maximum sur les temps de la manifestation.

Cependant, lorsqu'ils seront nécessaires ces rassemblements feront l'objet d'une gestion des participants cohérente avec l'objectif de respect des gestes barrières. Il s'agit principalement des repas du vendredi soir, du samedi matin et du samedi soir. Ces repas seront servis assis en respectant le protocole sanitaire des restaurants. L'organisation a choisi cette option pour, au vu de leur nombre, éviter d'envoyer les sportifs et leurs accompagnateurs errer sur le môle puis en ville à la recherche de restaurants avec tous les déplacements et les potentiels problèmes sanitaires que cela pourrait entraîner.

Il n'y a pas de public accueilli sur le site de la régata.

Tout se passera en extérieur sauf la gestion de la course par informatique qui concerne exclusivement le corps arbitral affecté à cette tâche (salle des commissaires aux résultats).

Ce dossier protocole sanitaire détaille :

- L'organisation de la distanciation sociale entre les personnes (sauf lors de la navigation sur les bateaux).
- L'organisation du lavage des mains.
- L'organisation du lavage général du site d'accueil au virucide deux fois par jour.
- L'organisation du port du masque obligatoire sauf pendant l'activité sportive et les repas assis et servis.
- L'organisation de la communication virtuelle entre les arbitres, les organisateurs et les concurrents en remplacement des systèmes d'affichages habituels.
- L'organisation des Jurys sportifs pour respecter les gestes barrières.

- L'organisation de la confirmation des inscriptions et vérifications obligatoires d'usage la veille des courses.
- L'organisation des briefings de course (version minimum) réservés aux skippers de chacune des catégories de navigation.
- L'organisation de l'accueil sur le site de la régata (môle de Sète) pour tous les moments de rassemblement inévitables.
- La mobilisation du corps arbitral et des bénévoles de l'organisation pour faire respecter les gestes barrières par les régatiers. Cela représente une quarantaine de personnes identifiées en permanence sur site et sur l'eau.
- L'implication de la Police Municipale pour des rondes samedi et dimanche pour rappeler les obligations liées au Covid-19 sur la zone d'accueil.
- La tenue d'un listing des régatiers présents et des bénévoles agissant pour le CDV34 intervenant sur la manifestation, afin d'anticiper un problème de recherche de contact par l'ARS en cas de déclaration d'un cas de Covid-19.

ENGAGEMENT

Au regard l'article 3 du Décret n°2020-860 mais aussi en pleine conscience des risques encourus et dans le respect des « recommandations d'organisation de la pratique sportive » édictées par le Ministère des sports le 2 septembre 2020 (Guide de la rentrée sportive, Roxana Maracineanu) :

LE COMITE DEPARTEMENTAL DE VOILE DE L'HERAULT ET SES PARTENAIRES, LE PORT REGIONAL DE SETE ET LA VILLE DE SETE S'ENGAGENT A ASSUMER AUTANT QUE FAIRE SE PEUT LE RESPECT DES MESURES BARRIÈRES ET A METTRE TOUT EN ŒUVRE AFIN QUE L'ASPECT SANITAIRE LIE A LA PANDEMIE DE LA COVID-19 SOIT RESPECTÉ PENDANT LA MANIFESTATION "OCCITANIA CUP 2020" A SETE.

DOSSIER PROTOCOLE SANITAIRE OCCITANIA CUP

PROGRAMME ET **PROTOCOLE**

NB : pour faciliter et guider la lecture, ce qui est du programme apparaît en noir et ce qui est du protocole sanitaire adapté *en rouge et en italique*.

Principes généraux applicables à tout moment à terre :

- *Port du masque obligatoire hors position assise à table.*
- *Lavage des mains au gel (fourni par l'organisation) à chaque entrée sur le site (10 emplacements sur le site).*
- *Présence de poubelles sur le site pour recevoir les déchets Covid-19 (lingettes, masques usagers etc...).*
- *Lavage général du site deux fois par jour au virucide.*
- *Affichage virtuel des informations de course et avis aux coureurs.*
- *Mobilisation de tous les bénévoles (40 personnes) pour le respect des gestes barrières (transmission orale et observation des pratiques).*
- *Implication chaque jour des Ambassadeurs Sanitaires de la Ville de Sète ainsi que de la Police Municipale pour une information soutenue sur la COVID-19 et les gestes appropriés.*
- *Zone restauration : l'organisation appliquera les exigences de la thématique « cafés bars et restaurants » telles que définies par son protocole sanitaire.*

VENDREDI 25 SEPTEMBRE :

- Accueil des bateaux sur le brise clapot du port de plaisance et placement par l'organisation.
- *Présentation à chaque équipage à l'arrivée de l'obligation du port du masque et de lavage des mains sur les quais, sur le môle, sur la zone d'accueil et des principes généraux du protocole sanitaire.*
- Accueil individuel des skippers devant les locaux de la Société Nautique de Sète pour vérifications obligatoires d'usage et finalisation des inscriptions et remise des documents et matériels de course. *Présentation du mode de transmission virtuel sur smartphone, tablette ou PC des informations et rappel du protocole sanitaire.*
- Réunions de travail sur tables à l'extérieur des membres du corps arbitral (par catégories). Chaque groupe de travail est inférieur à 10 personnes, à l'exception de la réunion finale de coordination des comités de course. *Les gestes barrières les distanciations et le port du masque seront requis.*
- A 18h démarrage de la course DUO-SOLO devant le Môle de Sète.
- A 19heures 30 sur la zone d'accueil, repas assis et servis. Apéritif, plat, dessert. Discours d'accueil par micro et diffusion musicale à partir du car podium "Hérault Sport" installé *à plus de 3m de la dernière table et séparé par une barrière.*
 - o *Zone d'accueil : double porte (entrée/sortie)*
Seules les personnes ayant une place assise peuvent être accueillies sur la zone
Les mesures sont affichées sur zone et rappelées oralement à chaque zone d'attente (accueil, toilette etc.)
 - o *Accès car podium : prise de parole, nettoyage aux lingettes virucide du micro entre chaque intervenant, nettoyage des mains en montant sur le car podium.*
 - o *Zone repas : Application des exigences concernant les gestes barrières des restaurants vis-à-vis de leurs clients : Masques obligatoires sauf assis. Passage des mains au gel HA obligatoire affiché et transmis oralement. Tables de 10 convives maxi, (régatiers, famille, organisation) servies par une seule personne à la fois. Respect des espacements avec tables espacées de 1m. Aide au placement des arrivants à leur accueil et rappel des consignes. Comptoir : distance de 1m et écran de protection entre les usagers et le serveur. Marquage des distances et séparation par barrières.*

SAMEDI 26 SEPTEMBRE :

- *A 6.30 h Nettoyage général de la zone d'accueil par virucide.*

- A 7heures 30 sur la zone d'accueil, petit déjeuner *assis*. Café, thé, chocolat, croissant. Informations éventuelles par micro à partir du car podium *installé à plus de 3m de la dernière table et séparé par une barrière*.
 - o *Zone d'accueil : double porte (entrée/sortie)*
Seules les personnes ayant une place assise peuvent être accueillies sur la zone
Les mesures sont affichées sur zone et rappelées oralement à chaque zone d'attente (accueil, toilette etc.)
 - o *Accès car podium : prise de parole, nettoyage aux lingettes virucide du micro entre chaque intervenant. Nettoyage des mains en montant sur le car podium.*
 - o *Zone repas :*
Application des exigences concernant les gestes barrières des restaurants vis-à-vis de leurs clients :
Masques obligatoires sauf assis.
Passage des mains au gel HA obligatoire affiché et transmis oralement.
Tables de 10 convives maxi, (régatiers, famille, organisation).
Respect des espacements avec tables espacées de 1m.
Aide au placement des arrivants à leur accueil et rappel des consignes.
Comptoir : distance de 1m et écran de protection entre les usagers et le serveur.
Marquage des distances et séparation par barrières.
- A 9h Briefing des skippers assis avant départ général sur l'eau.
 - o *Respect des distanciations et des gestes barrières*
 - o *Port du masque sauf assis.*
 - o Informations du Comité de Course par micro à partir du car podium *installé à plus de 3m de la dernière table et séparé par une barrière*.
 - o *Accès car podium, prise de parole, nettoyage aux lingettes virucide du micro entre chaque intervenant. Nettoyage des mains en montant sur le car podium.*
 - o Questions réponses par micros. *Nettoyage aux lingettes virucide du micro entre chaque intervenant.*
- Départ général sur l'eau : *port obligatoire du masque sur les bateaux du corps arbitral et de l'organisation.*
- A 11h *Nettoyage général de la zone d'accueil par virucide.*
- A 18h réunions de jury sur tables *à l'extérieur devant la Société Nautique de Sète. Chaque groupe de travail est inférieur à 10 personnes et les gestes barrières les distanciations et le port du masque seront requis.*
- A 19h30 sur la zone d'accueil, repas assis et servis. Apéritif, plat, dessert. Discours d'accueil par micro et diffusion musicale à partir du car podium installé à plus de 3m de la dernière table et séparé par une barrière.
 - o *Zone d'accueil : double porte (entrée/sortie).*
Seules les personnes ayant une place assise peuvent être accueillies sur la zone.

Les mesures sont affichées sur zone et rappelées oralement à chaque zone d'attente (accueil, toilette etc.).

- *Accès car podium, prise de parole. Nettoyage aux lingettes virucide du micro entre chaque intervenant. Nettoyage des mains en montant sur le car podium.*
- *Zone repas :*
Application des exigences concernant les gestes barrières des restaurants vis-à-vis de leurs clients :
Masques obligatoires sauf assis.
Passage des mains au gel HA obligatoire affiché et transmis oralement.
Tables de 10 convives maxi, (régatiers, famille, organisation) servies par une seule personne à la fois.
Respect des espacements avec tables espacées de 1m.
Aide au placement des arrivants à leur accueil et rappel des consignes.
Comptoir : distance de 1m et écran de protection entre les usagers et le serveur.
Marquage des distances et séparation par barrières.

DIMANCHE 28 SEPTEMBRE :

- *A 6h30 Nettoyage général de la zone d'accueil par virucide.*
- *A 7h30 sur la zone d'accueil, petit déjeuner **assis**. Café, thé, chocolat, croissant.*
*Informations éventuelles par micro à partir du car podium **installé à plus de 3m de la dernière table et séparé par une barrière.***
 - *Zone d'accueil : double porte (entrée/sortie).*
Seules les personnes ayant une place assise peuvent être accueillies sur la zone
Les mesures sont affichées sur zone et rappelées oralement à chaque zone d'attente (accueil, toilette etc.).
 - *Accès car podium. Prise de parole, nettoyage aux lingettes virucide du micro entre chaque intervenant. Nettoyage des mains en montant sur le car podium.*
 - *Zone repas :*
Application des exigences concernant les gestes barrières des restaurants vis-à-vis de leurs clients :
Masques obligatoires sauf assis.
Passage des mains au gel HA obligatoire affiché et transmis oralement.
Tables de 10 convives maxi, (régatiers, famille, organisation)
Respect des espacements avec tables espacées de 1m.
Aide au placement des arrivants à leur accueil et rappel des consignes.
Comptoir : distance de 1m linéaire et écran de protection entre les usagers et le serveur. Marquage des distances et séparation par barrières.

- A 9h Briefing des skippers *assis*.
 - *Respect des distanciations et des gestes barrières.*
 - *Port du masque, sauf assis.*
 - Informations du Comité de Course par micro à partir du car podium Hérault Sport, *installé à plus de 3m de la dernière table et séparé par une barrière.*
 - *Accès car podium. Prise de parole, nettoyage aux lingettes virucide du micro entre chaque intervenant. Nettoyage des mains en montant sur le car podium.*
 - Questions réponses par micros. *Nettoyage aux lingettes virucide du micro entre chaque intervenant.*
- Départ général sur l'eau : *port obligatoire du masque sur les bateaux du corps arbitral et de l'organisation.*
- A 16h réunions de jury sur tables *à l'extérieur devant la Société Nautique de Sète. Chaque groupe de travail est inférieur à 10 personnes et les gestes barrières les distanciations et le port du masque seront requis.*
- A 17h30 sur la zone d'accueil *assis*, résultats et remise des prix.
 - Résultats par micro à partir du car podium *installé à plus de 3m de la dernière table et séparé par une barrière.*
 - Remise des prix *apportés à table par une personne unique.*
 - *Zone d'accueil : double porte (entrée/sortie)*
Seules les personnes ayant une place assise peuvent être accueillies sur la zone.
Les mesures sont affichées sur zone et rappelées oralement à chaque zone d'attente (accueil, toilette etc.).
 - *Accès car podium, prise de parole. Nettoyage aux lingettes virucide du micro entre chaque intervenant. Nettoyage des mains en montant sur le car podium.*
- A 18 h Dispersion, fin de la manifestation. *Départ de la zone avec port du masque.*

PLAN DE LA ZONE (cf autre pièce jointe complémentaire en format PDF)

